L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 22 AVRIL 1851

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 93, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Lévée-Option.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 22 AVRIL 1851.

☞ Pour le FEUILLETON, VOIR la seconde page.

☞ On nous prie d'annoncer qu'il y aura demain, mercredi, à sept heures du soir, dans la salle du Conseil de la Première Municipalité, une réunion de tous ceux qui sont en faveur de Madisonville comme point extrême du chemin de fer entre la Nouvelle-Orléans et Jackson.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA FRAUDE.

Le secrétaire du trésor par interim vient de publier une circulaire très importante adressée spécialement aux consuls et aux agens commerciaux des Etats Unis. Il s'agit de prévenir les fraudes qui se multiplient chaque jour au grand préjudice du trésor national et des honnêtes commerçans. La cause du mal a souvent été signalée par la presse ; nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet. Mais puisque le tarif a cité maintenu avec tous ses défauts, il convient de les corriger autant que possible dans la pratique, et nous félicitons le secrétaire du trésor de n'a sollicitude qu'il montre à l'endroit des intérêts qui lui sont confiés.

La circulaire de M. Hodge renferme une série de questions auxquelles nos consuls et nos agens commerciaux dans tous les pays sont invités à répondre. La grande difficulté, lorsque des factures véreuses sont soumises à la douane, est de supputer la différence qui existe entre le prix réel des produits importés et le prix qui figure dans la note d'envoi. Les estimateurs sont souvent très embarrassés, car s'ils connaissent la valeur générale d'un objet d'échange, ils ignorent les mille et une circonstances qui en amènent parfois la dépréciation. S'ils pouvaient être éclairés sur ce point, ils agiraient avec plus de décision et n'hésiteraient pas à déclarer frauduleuses bon nombre de factures qu'ils sont aujourd'hui obligés d'accepter. Ce sont les consuls qui désormais transmettront au secrétaire du trésor l'état exact de la place à chaque expédition, de sorte qu'il sera difficile à l'importeur de tromper la douane. Les consuls sont tenus de donner les informations les plus précises sur tout ce qui a rapport non seulement au cours de la place, comme nous le disons plus haut, mais aux circonstances particulières de certaines transactions; aux conditions les plus usitées de vente et d'achat; aux escomptes soit uniformes soit variables consentis par l'une ou l'autre partie ; aux gratifications accordées aux agens qui servent d'intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur ; à la commission payée pour l'achat et l'expédition, ou pour la vente ; aux dépenses nécessaires pour l'embarquement, aux frais que doivent acquitter les vendeurs au port d'embarquement et qui consistent principalement dans le transport, l'emballage, les droits d'exportation, le wharfage, les taxes de vide, les frais d'arrimage, d'emballage, de mesurage, pesage, etc.

La circulaire entre dans le moindre détail, mais elle invite les consuls à une plus ample enquête et à transmettre au département du trésor les renseignemens qu'on aurait pu oublier de leur demander. Nos agens sont en outre requis d'observer ce qui passe dans le port où ils représentent les intérêts américains et de signaler sur le champ au secrétaire du trésor les fraudes dont il aurait connaissance ainsi que la manière dont elles s'effectuent ordinairement. Toute lacune devra être vivée par le consul, dans le cas où cette formalité est nécessaire, le douanier a souvent dérogé à cette règle, mais elle sera désormais mise strictement à exécution.

Il y a des produits étrangers dont on fait une grande consommation aux Etats-Unis, qui ne sont pas soumis à de grandes fluctuations, et jamais les mouvements de hausse ou de baisse subite. Ces produits devront être indiqués au département du trésor.

Mais le but principal du département étant, de permettre aux estimateurs de découvrir la fraude, le cours de la place, dans toutes les villes où nous avons des consuls, sera désormais transmis avec la plus grande exactitude et par toutes les occasions au secrétaire du trésor qui en fera immédiatement part à tous les collecteurs et estimateurs. On se servira au besoin du télégraphe pour ne se laisser surprendre par personne.

Donc, que le commerce soit sur ses gardes. La fraude existe depuis trop longtemps; le moment est venu d'y mettre un terme.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN.

Le Conseil de la Ire Municipalité s'est réuni hier soir.

Le secrétaire donne lecture d'un long message du maire sur différents sujets qui intéressent la Municipalité, et entre autres sur la situation financière de la corporation. Le maire recommande d'éviter à l'avenir la création d'une dette flottante, ce qui ne peut tendre qu'à discréditer le crédit et embarrasser l'administration des affaires, et suggère l'idée d'opérer le remboursement de la dette conformément aux dispositions de la loi du 4 mai 1847. D'autres recommandations sont contenues dans la lettre du maire : nous les donnerons dans le rapport officiel.

Lecture est donnée du rapport annuel du surintendant des écoles publiques.

Une pétition de la Compagnie des Pompiers No 1 est référée au comité sur les incendies.

Un membre propose de faire adjuger au plus offrant le contrat pour les impressions de la Municipalité.

M. Lonzan propose une classe additionnelle pour la perception du revenu sera adjugée à l'enchérisseur le plus offrant. L'amendement est lu et mis en discussion sont repoussés.

Le Conseil procède à l'élection de quatre membres du Bureau de Santé. Les personnes suivantes ont été désignées: MM. le docteur Harr, le docteur Delery, G. B. Duncan et L. Heyinger.

M. Bonneval présente une ordonnance relative à la ferme de la maison de travail et de la glacière publique, dont l'entretien coûte, dit-il, beaucoup à la Municipalité. Référée à un comité composé de MM. Bonneval, Pecquet, Barthe, Clark et V. Benit.

Une résolution de M. Barthe régiant les dépenses des commissaires de district est référée au comité des améliorations.

M. J. Barthe présente une résolution déclarant qu'il est comme sera nommé pour examiner la question des salaires et proposer un chiffre convenable pour le traitement de chaque officier de la municipalité. Adopté.

M. Barthe présente une résolution relative à la construction d'une voie en planches depuis l'Avenue Washington jusqu'au Pont du Bayou. Adoptée. Un comité du Conseil devra s'entendre à ce sujet avec la Troisième Municipalité. Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DE LA TROISIÈME MUNICIPALITÉ.—Le Conseil s'est assemblé extraordinairement, par suite de l'omission du nom de M. De La Rosa, sur le procès-verbal des membres élus à la dernière élection.

M. Tougar a été nommé secrétaire du Conseil.

On adopte une résolution obligeant certaine officiers municipaux à donner des cautionnements sur biens-fonds.

Plusieurs emplois de députés ont été abolis, et la police diminuée de près de moitié.

MM. H. St-Paul et G. Castle jr., sont désignés comme avocats de cette municipalité.

TEXAS.

Le vapeur *Globe*, capitaine Thompson, nous a apporté hier des journaux de Galveston jusqu'au 18 du courant.

Le capitaine McCulloch battant les bois, à la tête de ses éclaireurs, a rencontré près de Nueces, il y a quelque temps, une troupe de nègres marrons qui se rendaient au Mexique. Il les somma de se rendre, mais pour toute réponse ils firent feu sur les Américains qui perdirent deux hommes et eurent un blessé. Les éclaireurs eurent bientôt mis leurs carabines à l'épaule et après quelque minutes d'un combat désespéré de part et d'autre tous les nègres furent tués. Ils n'étaient cachés dans habitations situées sur le Bazas et avaient commis des déprédations dans les comtés de De Witt et de Victoria.

Un nouveau bateau à vapeur, *Texas*, doit incessamment entrer dans la rivière de la Trinité pour faire les voyages entre les différens points de la côte. Ce sera un utile auxiliaire pour le commerce de cette partie de Texas.

THÉTRE D'ORLÉANS—Ce soir, les *Deux Foscari*, un des meilleurs ouvrages de Verdi. Les soirées seraient du Carême sont dans le passé: Les dames recommenceront donc à paraître dans la salle qu'elles avaient désertée et feront preuve d'une exactitude d'autant plus grande que d'ici à peu de temps elles seront privées des plaisirs du théâtre.

MLLE PARODI—C'est aujourd'hui que cette grande artiste doit arriver parmi nous. Elle est partie de Mobile hier à 1 heure. Son premier concert a positivement lieu vendredi prochain dans la salle du Lycée. Elle sera secondée, on le sait, par des artistes de premier ordre, tels que Mlle Amalia Patti, MM. Maurice Strakosch, Avignone et Mlaka Hauser. On trouvera plus loin le programme de la soirée : il ne laisse absolument rien à désirer. Mlle Parodi ne devant donner à la Nlle-Orléans qu'un nombre limité de concerts, aucun des morceaux qu'elle aura chantés pendant une soirée ne sera répété dans une autre soirée.

CONCERT—C'est demain que doit avoir lieu, dans la salle du Lycée, le concert annoncé depuis longtemps par M. Galvani et qui promet d'être une des plus brillantes fêtes de la saison. On a pu voir dans nos colonnes le programme de la soirée : il ne laisse rien à désirer. La loterie, dont le tirage aura lieu à la fin du concert, ne formera pas la partie la moins intéressante de la soirée.

PANORAMA DE CUBA—Le magnifique panorama représentant les principales villes de Cuba, et une partie des côtes de l'île, restera encore ouvert dans la salle de l'Armory Hall ce soir, demain et après-demain. La dernière exhibition sera celle de jeudi. Avis aux retardataires. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la toile de M. Loomis et nous croyons inutile d'y revenir. C'est l'histoire pittoresque de Cuba et on peut se procurer une ou deux heures de très agréable distraction en faisant, sans sortir de l'Armory, un voyage autour de l'île.

CREVASSE GARDANNE.

M. Surgi, l'entrepreneur des travaux à la crevasse Gardanne, a terminé hier l'établissement de sa ligne de pilotis autour de la brèche énorme faite à la levée. Il commencera aujourd'hui à combler l'intervalle des pilotis de fascines, de sacs remplis de sable, etc. On ne tardera pas à savoir si ses efforts ont été couronnés de succès. Nous le désirons vivement.

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS.

Nous apprenons avec plaisir que M. G. Cator, l'habile artificier, organise une grande fête pyrotechnique au bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers. Le feu d'artifice sera tiré le 3 du mois prochain sur la Place Lafayette.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES.

Le maire a procédé hier à l'adjudication du service de la machine de Desséchement de la 8e section pour une période de cinq années. L'adjudicataire est M. J. S. Reeves, qui s'est chargé du service de l'établissement au prix de $5,000 par an.

Le service de terrassement et de pavage en macadam de la rue Bienville, depuis la rue Claiborne jusqu'au coteau de la Métairie, a été adjugé à M. Louis Surgi au prix de $2 pour le macadam, les ruisseaux et les travaux de terrassement; de $40 par pouce à l'angle des rues; et de $100 par pouce au-dessus des canaux.

Le ministre anglais, sir Henry Bulwer, a quitté Washington pour voyager dans le Sud. Il est accompagné de sa femme et d'un de ses neveux. Aux dernières dates il se trouvait à Richmond.

ELECTIONS DU CONNECTICUT—Tous les retours, excepté deux, ont été reçus, et donnent le résultat suivant : Seymour, démocrate, 29,507 voix, Foster, whig, 25,774; Boyd, free soiler, 1,605. Les deux circonscriptions dont le vote n'est pas connu donneront de deux mille à deux mille cinq cents voix.

RHODE-ISLAND—Les élections des membres de la législature du Rhode-Island sont terminées. La Chambre des Représentans se compose de trente-sept whigs et de trente-cinq démocrates; le Sénat se compose de quatorze whigs et de dix-sept démocrates.

NOUVEAU MEXIQUE.

Nos derniers avis du Nouveau Mexique vont jusqu'au 4 mars. Les journaux de cette date renferment le discours d'inauguration du gouverneur Calhoun. C'est le 3 mars que l'installation de ce dernier a eu lieu. Le cortége s'est formé à onze heures et demie en face de la maison de M. Calhoun et s'est dirigé vers le palais où le gouverneur a prononcé son discours. Un salut a été alors tiré et la procession s'est rendue à l'église catholique où un *Te Deum* a été chanté.

CALIFORNIE.

Le steamer *Falcon*, arrivé hier soir de Chagres, nous a apporté des journaux de la Californie jusqu'au 15 mars. Les avis qu'ils renferment sont de quinze jours plus récents.

Il y a eu peu de pluies en Californie. Les affaires commencent à reprendre.

Les commissaires des Etats-Unis sont en négociation avec les tribus indiennes.

Les exécutions sommaires sont toujours en vogue dans les villes californiennes : elles ont produit jusqu'ici un excellent effet. Il est évident que les meurtres et les voleurs sont beaucoup plus de respect pour la loi de lynch que pour la loi légale, et nous pouvons nous exprimer ainsi.

Il y aura prochainement à San Francisco une troupe d'opéra italien et français. L'opéra français aura pour directeur M. Tessier. Parmi les artistes engagés par ce dernier, les journaux citent MM. Alexandre et Jules Meunier, M. George, Mlle Lucienne et Mme Alexandre Meunier. Ces artistes sont arrivés le 12 mars à San Francisco, à bord du navire français *Joseph*, venant du Havre.

De grandes améliorations matérielles se font d'une extrémité à l'autre de la Californie. Mais les élémens semblent conspirer contre l'homme. Ainsi, le 12 mars, la plus grande partie de la ville de Nevada a été détruite par un incendie. Cent cinquante maisons ont été dévorées par les flammes. La perte est évaluée à $1,200,000.

Les Indiens continuent à attaquer les établissemens des mineurs, mais les Américains les poursuivent à outrance. Il n'y a pas encore d'engagement décisif.

Les nouvelles des mines sont satisfaisantes. Les travaux n'ont pas été interrompus cette année, grâce à l'absence de pluies.

Les juifs qui habitent San Francisco se proposent d'y construire une synagogue.

JAMAIQUE.

Des journaux de Kingston d'une date récente ont été reçus ces jours derniers à New York. Ils rendent compte du naufrage du brick américain *Cambrian*, qui était parti de Kingston pour Baltimore. Le sinistre a eu lieu près de Cienfuegos.

Le choléra n'a pas encore entièrement disparu de la Jamaïque. Il y a eu à la fin de mars soixante cas de l'affreuse maladie à St Thomas, et dix-huit se sont terminés fatalement. Du 18 octobre 1850 au 21 janvier 1851 le nombre des décès causés par le choléra dans la paroisse de St Andrews s'est élevé à 1,948.

Les journaux de Kingston continuent à discuter la question de l'immigration des hommes de couleur libres des Etats-Unis et du Canada.

L'Assemblée délibérait aux dernières dates sur le bill des taxes.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DES VARIÉTÉS—Spectacle de ce soir : "The Island of Jewels." C'est le 12e représentation de cette féerie. Puis le vaudeville : "The Mad Wag of Baghdad."

VOL—Michael Kelly et Dan Hughes comparaissent hier devant le recorder Caldwell, sous la prévention d'avoir volé à un nommé Lewis Holden, le 20 de ce mois, et de lui avoir passé une somme de 500qr$ à avoir sur eux, frauduleusement. La mise de l'instruction sous les jours.

AMPUTATION—Jeudi, Alexandre a porté hier devant le recorder Genella son client de cinquième opération A. Bertrieux. Il demeure, accusé d'avoir tué le 27 de courant, deux nègres en étant en compagnie en or, évalués à $600. Il n'a pas encore identifiés et en allant aux renseignements, il a appris que ces déplacions avait quitté l'Etat.

Recommandons—Aujourd'hui, de 4. M. Lebrun, dont le concert d'aujourd'hui. Le recorder demande à tout étranger fait un crime d'étranger.

Pompiers—Les pompiers de Bienvenue, qui ont été dans le cas de la Pompe de Lafayette, ont été dans le cas de la Pompe de Lafayette, ont été dans le cas de la Pompe de Lafayette,